

Ipjmag - le magazine réalisé
par les étudiants de l'IPJ

-- Europe --

Europe

POUR :
« Strasbourg est
un lieu de décision
essentiel »

Marc Vignaud [29ème promotion]
mardi 15 mai 2007

Catherine Trautmann, eurodéputée socialiste française, ancien maire de Strasbourg



Le siège de Strasbourg n'accueille les parlementaires que quatre jours par mois. Que pèse-t-il face à Bruxelles ?

C'est à Strasbourg qu'ont eu lieu les grandes manifestations syndicales de l'an dernier contre la libéralisation des services. Les Européens perçoivent cette ville comme un lieu de décision essentiel, un contrepoids démocratique à l'administration de Bruxelles.

Les déménagements forcés des eurodéputés ne sont-ils pas trop coûteux ?

A 27 membres, on ne peut concentrer tous les pouvoirs à Bruxelles. Pour des raisons de proximité avec le citoyen, les institutions européennes doivent être présentes dans différents pays. Garantir l'équilibre de la construction européenne suppose de dépenser un peu d'argent.

La France peut-elle accepter un siège unique à Bruxelles ?

La capitale de l'Europe parlementaire est en France. La Banque centrale européenne a été installée sans aucune contestation à Francfort. Je ne peux pas imaginer que le siège de Strasbourg soit remis en question. Mais on ne pourra pas fuir éternellement le débat car cette polémique pénalise notre image.

Sébastien Krebs, Marc Vignaud